

Mini-guide

# 12 (ou 50?) choses à vérifier avant de lancer son projet de recyclage plastique

Une checklist facile pour commencer



## **Points clefs d'apprentissage :**

- *Obtenez une méthodologie pour évaluer votre projet dès le départ*
- *Préparez-vous à vous lancer dans le recyclage du plastique*



# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>1. Avoir l'état d'esprit entrepreneurial</b>	<b>3</b>
<b>Q1. Pourquoi ?</b>	<b>3</b>
<b>Q2. Quoi ?</b>	<b>4</b>
<b>Q3. Comment ?</b>	<b>4</b>
<b>2. Vérification de la faisabilité du projet</b>	<b>5</b>
<b>Q4. Politique ?</b>	<b>5</b>
<b>Q5. Economie &amp; marché?</b>	<b>6</b>
<b>Q6. Sources de financement ?</b>	<b>7</b>
<b>Q7. Situation sociale ?</b>	<b>8</b>
<b>Q8. Tech?</b>	<b>9</b>
<b>Q9. Opérations?</b>	<b>9</b>
<b>Q10. Equipe ?</b>	<b>10</b>
<b>Q11. Légal?</b>	<b>10</b>
<b>Conclusion</b>	<b>11</b>
<b>Q12. Êtes-vous prêt à être acteur du changement ?</b>	<b>11</b>



Les contenus de ce guide sont proposés en **open source**

Les apports à ce mini-guide sont les bienvenus → merci de vous adresser par e-mail à [jean-baptiste@plasticodyssey.org](mailto:jean-baptiste@plasticodyssey.org)

# Introduction

Si vous envisagez de vous lancer dans le recyclage du plastique dans votre région et que vous venez de le faire, ce mini-guide est fait pour vous !

Nous avons rassemblé ici les principales questions clés à se poser et les points à examiner avant de passer à l'action.

Nous avons divisé cette liste de contrôle en grandes catégories afin que vous puissiez la suivre pas à pas. Elle est conçue pour être aussi exhaustive que possible afin de vous assurer de ne pas négliger des aspects clés de votre projet.

Nous espérons que ce contenu vous aidera dans votre parcours d'entrepreneur plastique.

C'est parti !

## 1. Avoir l'état d'esprit entrepreneurial

Le lancement d'un projet de recyclage du plastique n'est pas très différent du lancement d'une startup en général. L'état d'esprit entrepreneurial est la principale clé du succès et, à ce titre, la première chose à vérifier et à mettre en place.

### Q1. Pourquoi ? (Pourquoi est-ce que je veux construire ce projet ?)

Il s'agit du pilier essentiel de votre projet, qui sera la source principale de votre motivation à faire preuve de résilience et à continuer, en surmontant les obstacles à travers les hauts et les bas du voyage de l'entrepreneuriat. Il peut s'agir d'une vision de vie et/ou d'une vision d'entreprise.

**Conseils : Rédigez votre vision en une phrase et tenez-vous-y !**

**Exemple:** "Je veux me débarrasser de la pollution plastique et réduire la pauvreté en même temps dans ma ville".



Votre vision est votre étoile polaire, elle vous guide même dans la nuit et les moments difficiles. Il est important de la vérifier régulièrement pour ne pas se perdre.

## Q2. Quoi ? (Qu'est-ce que je veux faire exactement ?)

Il est important de définir très tôt l'objectif du projet afin de réaliser la vision énoncée précédemment. Bien que la vision soit plutôt de haut niveau, il s'agit maintenant de définir l'objectif tangible et la voie à suivre pour atteindre la vision.

**Exemple suivant la vision :** *"Créer et développer une entreprise de transformation du plastique qui inclut et forme des communautés marginalisées dans ma ville."*

Vous pouvez préciser en écrivant vos ambitions et en indiquant où vous voulez arriver dans 5, 10 ou 20 ans.

**Exemple :** *"Employer 20 personnes et avoir formé 200 jeunes travailleurs, avoir une capacité de recyclage de 200 tonnes de déchets plastiques par an d'ici 2030 et s'étendre à 5 nouveaux sites d'ici 2040".*

Vous pouvez ensuite décomposer les objectifs ambitieux en étapes réalisables à court et moyen terme.

La réponse à la question "Quoi ?" doit décrire les principales activités de votre entreprise : les produits et/ou services que vous offrirez.

**Exemple :** *"Produits : Des bancs et des tables pour les écoles et les bureaux de la région et des services : des formations et des séminaires d'entreprise pour enseigner l'importance du tri des déchets dans les écoles et les bureaux avec un ramassage régulier des déchets."*

## Q3. Comment ? (Avec quelles ressources ?)

Ensuite, pour le réaliser, vous devez énumérer les moyens d'y parvenir :

- l'expérience et le savoir-faire (exemple : connaissance de l'entreprise, étude de marché, etc.)
- ressources humaines (exemple : opérateurs, formateurs et vendeurs)
- ressources financières (exemple : 10 000 \$ pour démarrer avec un prototype, puis 100 000 \$ de levée de fonds pour construire la solution à grande échelle),
- des solutions techniques (exemple : machines, équipements, etc.),
- des partenaires (exemple : partenaires publics, privés, ONG apportant des compétences complémentaires, etc.)
- logistique (exemple : un terrain, un véhicule, etc.)



- juridique (exemple : une entreprise ou une ONG légalement enregistrée).  
Nous développerons ces différents points dans les questions suivantes.

## 2. Vérification de la faisabilité du projet

Dans cette section, cela devient encore plus concret puisque nous aborderons les questions clés de la faisabilité du projet dans la situation définie (lieu choisi, activités, etc.).

La méthodologie est extraite d'un article publié par J.B Grassin et H. Dijkstra intitulé : **Plastic Venture Builder (PVB): An empirically derived assessment tool to support plastic waste management ventures in low- and middle-income countries** (June, 2023).

N'hésitez pas à cocher les cases au fur et à mesure et à vérifier que vous êtes sur la bonne voie !

### Q4. Comment se présentent la situation politique et l'engagement du secteur public ? 📖

Dans le secteur de la gestion des déchets, il y a malheureusement des choses que vous ne pouvez pas ou difficilement contrôler. C'est le cas de l'environnement politique et de la question de savoir si, oui ou non, il existe une situation favorable au lancement d'un projet de recyclage du plastique dans un lieu défini.

Voici quelques sous-questions qu'il est important de prendre en considération :



**Q4.1 Engagement (inter)national** : Existe-t-il un engagement (inter)national fort en faveur de la gestion des déchets plastiques ?

Certains pays ont mis en place des cadres ou des politiques publiques qui encouragent clairement les initiatives de gestion des déchets et la réduction du plastique, et qui les appliquent efficacement. D'autres pays luttent pour faire appliquer ces politiques ou sont à la traîne. Cela est mis en évidence, par exemple, par les négociations du traité sur le plastique par l'intermédiaire des CNI (exemple : CNI-3 à Nairobi en novembre 2023) où le Kenya est en train d'établir un leadership clair (également au siège du PNUE).

Il est important de comprendre et d'être conscient de la façon dont cela fonctionne dans le pays où nous voulons mettre en place un projet, car cela peut avoir une forte influence sur son succès ou son échec.

**Q4.2. Engagement local :** *La gouvernance locale s'engage-t-elle à résoudre le problème ? Cela se traduit-il par l'application des politiques ? Par exemple, le soutien des maires locaux*



→ **Quel est votre lien avec le gouvernement : national, local ? (pour potentiellement s'engager sur la question des déchets)**

**Q4.3. Contexte institutionnel prohibitif :** *Le projet est-il exempt / non affecté par la corruption, les lobbies, l'influence de la mafia ? Le projet n'est-il pas soumis à des conditions prohibitives, par exemple une année électorale ?*



**Q4.4. Soutien du secteur public (hors financement) :** *Le gouvernement/la municipalité soutient-il(elle) le projet ?*



**Q4.5. Programme gouvernemental de gestion des déchets :** *Le gouvernement/la municipalité n'a pas de programme compétitif de gestion des déchets (au mieux, il est complémentaire) ?*



## Q5. Comment se présentent la situation économique et le marché dans ma région ?

**Q5.1. Traction du marché pour les produits finaux :** *Existe-t-il un marché ? Y a-t-il suffisamment d'acheteurs pour vos produits fabriqués à partir de plastiques recyclés ?*



→ **Il est important de comprendre le marché par le biais d'une étude de marché : vous pouvez vérifier ceci [mini-guide](#) pour approfondir.**

**Q5.2. L'approvisionnement :** *Existe-t-il un accès suffisant aux matières premières à un coût raisonnable, sans concurrence, etc.*



**Avez-vous procédé à une évaluation de la situation en matière de gestion des déchets dans la zone ciblée (directement ou par le biais de rapports ou d'études disponibles) ?**

Si ce n'est pas le cas, il est nécessaire de connaître :

- la quantité de déchets plastiques générés quotidiennement, mensuellement ou annuellement dans la zone ciblée (source directe ou extrapolation à partir de la consommation par habitant x population).
- **Exemple : 10 000 personnes avec une consommation de déchets plastiques de 0,06 kg/jour/pax signifie 219 tonnes générées par an.**

- le type et le pourcentage de chaque type de déchets plastiques (par exemple, 20 % de PEHD avec 1,2 t/semaine, etc. :)
- à appliquer si possible au PET, aux autres plastiques rigides (PEHD, PP), au PEBD, au PSE/PS, au PVC, aux sachets, aux plastiques mélangés, etc.
- la part des déchets plastiques collectés / recyclés ou mis en décharge par rapport aux fuites de plastique.
- **Coût des matières premières** : quel est le prix des déchets provenant des ramasseurs de déchets, des magasins de bric-à-brac ou des agrégateurs (le cas échéant) ?
- le système de gestion des déchets existant dans la région (pré-collecte, collecte, agrégateur de déchets, recycleurs, initiatives publiques ou privées / ramassage informel ou formel des déchets ?)

**Q5.3. Concurrence et alternatives** : Le produit peut-il être compétitif par rapport à d'autres solutions ? En tenant compte du prix, de la qualité, de la capacité de livraison, etc.

**Pour ce faire, vous devrez d'abord établir un modèle d'entreprise et des projections financières en calculant des données comprenant également le coût des produits sur le marché, les services publics (eau, électricité, carburant, etc.), le coût de la main-d'œuvre pour les postes d'opérateurs/chefs d'atelier et le personnel non opérationnel.**

**Q5.4. Potentiel de mise à l'échelle** : Le projet a-t-il des perspectives de croissance (volumes, ventes, expansion géographique) ?

**Q5.5. Activité économique annexe** : Existe-t-il une activité secondaire (franchise, conseil, etc.) apportant des revenus supplémentaires ?

**Q5.6. Stabilité du marché** : L'entreprise peut-elle avoir un portefeuille de clients stable et des revenus réguliers ?

**Q5.7. Des incitations suffisantes tout au long de la chaîne de valeur** : Chaque niveau de la chaîne de valeur peut-il être incité à participer et à fonctionner efficacement ?

## Q6. Quelles sont les sources de financement disponibles pour mon projet ?

**Q6.1. Autofinancement** : Le projet peut-il s'autofinancer avec un financement externe limité ? Par exemple, faible coût d'investissement avec un soutien pour les coûts initiaux

**Q6.2. Soutien des entreprises (financement)** : Le projet peut-il bénéficier de parrainages et de financements d'entreprises ?

**Q6.3. Subventions du secteur public** : Le gouvernement/la municipalité peuvent-ils subventionner directement l'activité ?



**Q6.4. Subventions** : Le projet peut-il bénéficier d'une subvention de la part de particuliers, d'incubateurs, d'une alliance internationale ou d'un gouvernement étranger ? (par exemple, crowdfunding, prix de démarrage, appel à propositions, etc.)

**Q6.5. Prêts** : Existe-t-il des prêts disponibles auprès de banques (de développement) ou d'alliances internationales ?

**Q6.6. Source de financement éthique** : Le projet tient-il compte de la source de financement d'un point de vue éthique ? Par exemple, financement par des entreprises chimiques / pétrolières et gazières, écoblanchiment pur

**Q6.7. Accès au financement des crédits plastiques** : Le projet peut-il tirer parti des crédits plastiques ou des compensations pour contribuer au financement des opérations ?

## **Q7. Mon projet comporte-t-il une composante sociale avec une additionnalité ?** 🧑🧒

**Quel est votre lien avec les communautés dans les villages et les villes de votre région ?**

**Q7.1. Communication/sensibilisation** : Le projet prévoit-il de disposer d'une forte capacité de communication /sensibilisation pendant son déroulement ?

**Q7.2. Amélioration du traitement des travailleurs et des ramasseurs de déchets** : Le projet souhaite-t-il améliorer le traitement des travailleurs ou des ramasseurs de déchets, en termes de salaires, de protection sociale, de statut, de coopératives, de santé, d'éducation, etc.



**Q7.3. Valeur ajoutée à la gestion actuelle des déchets** : Le projet prévoit-il d'ajouter des services ou des fonctions de gestion des déchets qui sont nécessaires à la collectivité ?

**Q7.4. Implication de la communauté dans le projet** : le projet est-il conçu pour et avec la communauté locale ? Tient-il compte de la religion locale, de la culture du travail, etc.

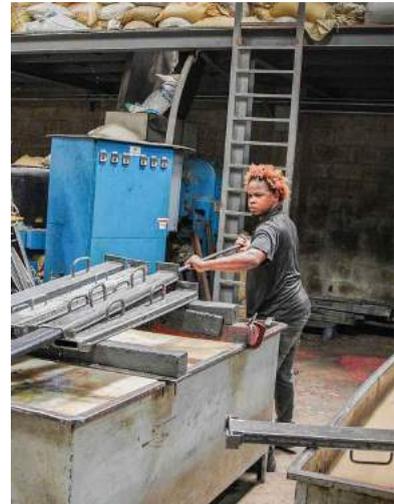
**Q7.5. Sensibilisation à la pollution plastique** : La population est-elle consciente du problème ? Ajuste-t-elle son comportement ?

## Q8. Quelles sont les solutions techniques nécessaires et les plus adaptées à mon projet ?

**Q8.1. Technologie ou innovation adaptée :** quelles sont les solutions ad hoc pour mon projet ? Le projet introduit-il une technologie ou une innovation qui accroît l'efficacité par rapport aux autres solutions disponibles ?

**Q8.2. Machines construites sur place :** est-il possible de construire les machines de recyclage au niveau local/national ou faut-il les importer ?

**Q8.3. Innovation ou conception de produits :** Les produits finaux doivent-ils faire l'objet d'une innovation unique, compte tenu du contexte local et régional dans lequel s'inscrit mon projet ? Si oui, la développez-vous en interne et/ou avec des partenaires extérieurs ?



## Q9. Quels sont les besoins opérationnels de mon projet ?

**Q9.1. Accès au terrain :** avez-vous accès à un terrain ou à un entrepôt pour exercer votre activité ? Avez-vous besoin de louer, d'acheter ou pouvez-vous négocier un terrain avec la municipalité pour démarrer ?

**Q9.2. Capacité technique locale :** Le projet a-t-il la capacité d'entretenir et d'adapter les machines ou équipements de recyclage à ses propres fins avec des ressources limitées ? Existe-t-il des ingénieurs internes ou des partenaires techniques locaux, ou est-il nécessaire d'embaucher ou de trouver des partenaires ?

**Q9.3. Infrastructure de transport :** Existe-t-il des systèmes de transport fonctionnels qui relient les opérations ? Tels que les routes, les voies de navigation, etc. accès à l'essence

→ **Vous pouvez dresser une carte pour vérifier la logistique et l'accès aux matières premières et aux clients.**

**Q9.4. Accès à l'énergie/électricité et à l'eau :** Y a-t-il un accès facile à une énergie/électricité fiable et à de l'eau courante ? Y a-t-il des coupures de courant ?

**Q9.5. Risques pour la santé ou la sécurité :** les opérations peuvent-elles être sûres et bien gérées en termes de risques pour la santé ?



**Q9.6.** Accès à des matières premières adaptées : Existe-t-il un accès fiable et stable à des matières premières adaptées aux opérations ?

**Q9.7.** Capacité à développer les opérations : Le projet a-t-il la capacité d'accroître l'équipement et la transformation ? (Il peut s'agir d'une capacité interne ou externe)

**Q10.** De quel type d'équipe avez-vous besoin pour mener à bien votre projet ? 🧑

**Q10.1.** Une équipe de gestion solide : L'équipe de gestion a-t-elle les qualités requises pour mener à bien le projet ? Y a-t-il un bon équilibre entre l'expertise et l'expérience locales et les perspectives et réseaux mondiaux ? L'appropriation locale est-elle totale pour assurer la continuité ?



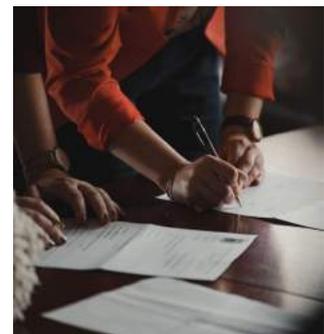
**Q10.2.** Capacité organisationnelle : l'équipe a-t-elle été correctement choisie et formée pour ce travail ? Les employés sont-ils fidélisés ?

**Q10.3.** Crédibilité de l'organisation : L'organisation jouit-elle d'une bonne réputation et est-elle respectée dans le contexte local ?

**Q10.4.** Partenariats fructueux : Le projet a-t-il des partenariats fructueux avec d'autres acteurs de l'écosystème ? Par exemple, des partenaires commerciaux, des ONG locales ou internationales.

**Q11.** Qu'en est-il des aspects juridiques de la construction d'un tel projet ? ⚖️

**Q11.1.** Être conscient des aspects juridiques : Le projet est-il mis en place conformément aux réglementations nationales et locales (structure juridique : société ou ONG en fonction de l'objectif, etc.) et aux exigences légales (licence d'exploitation si nécessaire, etc.) ? Le projet ne présente-t-il pas de risques juridiques ?



**Q11.2.** Contexte institutionnel favorable : Le projet ne risque-t-il pas d'être bloqué par des obstacles bureaucratiques ou juridiques ?

## Conclusion

### Q12. Dernière question : êtes-vous prêt à faire la différence ? 🦋

Il y a un temps pour planifier et un temps pour agir. La limite est généralement difficile à trouver et certains ont tendance à trop analyser, tandis que d'autres ont tendance à passer (trop) rapidement à l'action.

La meilleure façon de procéder consiste à passer progressivement à l'action par le biais de tests en direct (étude sur site avec entretiens, réunions, recherches sur le terrain et séances de présentation), d'itérations et de prototypes avec des démonstrations en direct de la solution (MVP).

Il est normal de ne pas avoir de réponses claires à toutes les questions ci-dessus. Cependant, il est essentiel d'en être conscient et d'anticiper.

À chaque étape du parcours, n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul et que vous pouvez vous appuyer sur votre communauté et sur les autres porteurs de projets et entrepreneurs, alors n'hésitez pas à les contacter !



***C'est maintenant à vous de jouer, appropriiez-vous ces connaissances et appliquez-les à l'environnement autour de vous.***